

## **ROYAUME DU MAROC**



## **Premier avertissement**

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail

Conformément au règlement intérieur en vigueur au sein des établissements de formation professionnelle, notamment le chapitre 5 relatif à l'assiduité et au comportement, une sanction a été infligée : Premier avertissement pour le stagiaire/la stagiaire Omar 1 EL HASSANI inscrit(e) en filière 4 en raison de ses absences répétées et non justifiées, entraînant une déduction de trois points de son assiduité.

le 06/08/2023

Signature de l'intéressé(e): -----